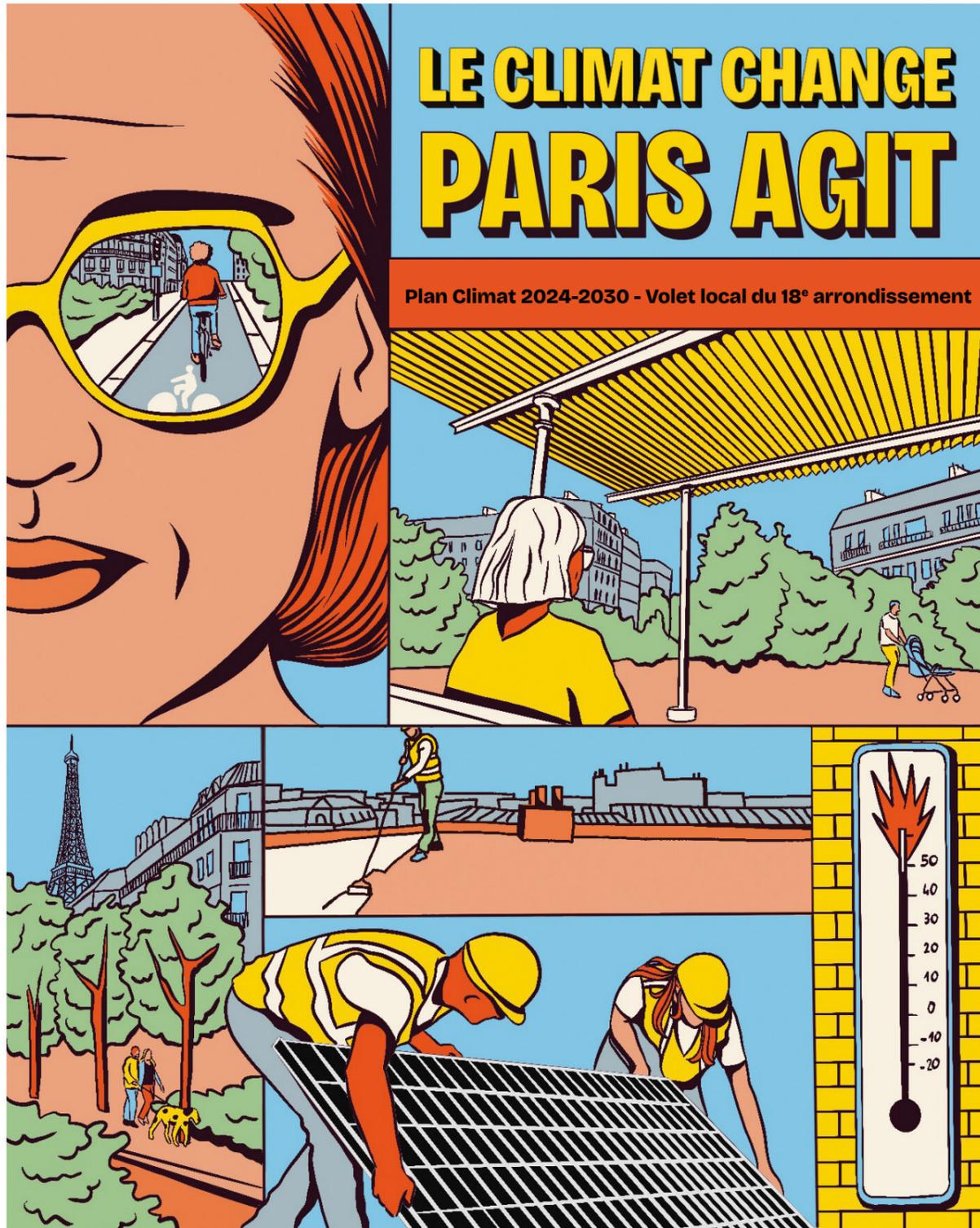


LE CLIMAT CHANGE PARIS AGIT

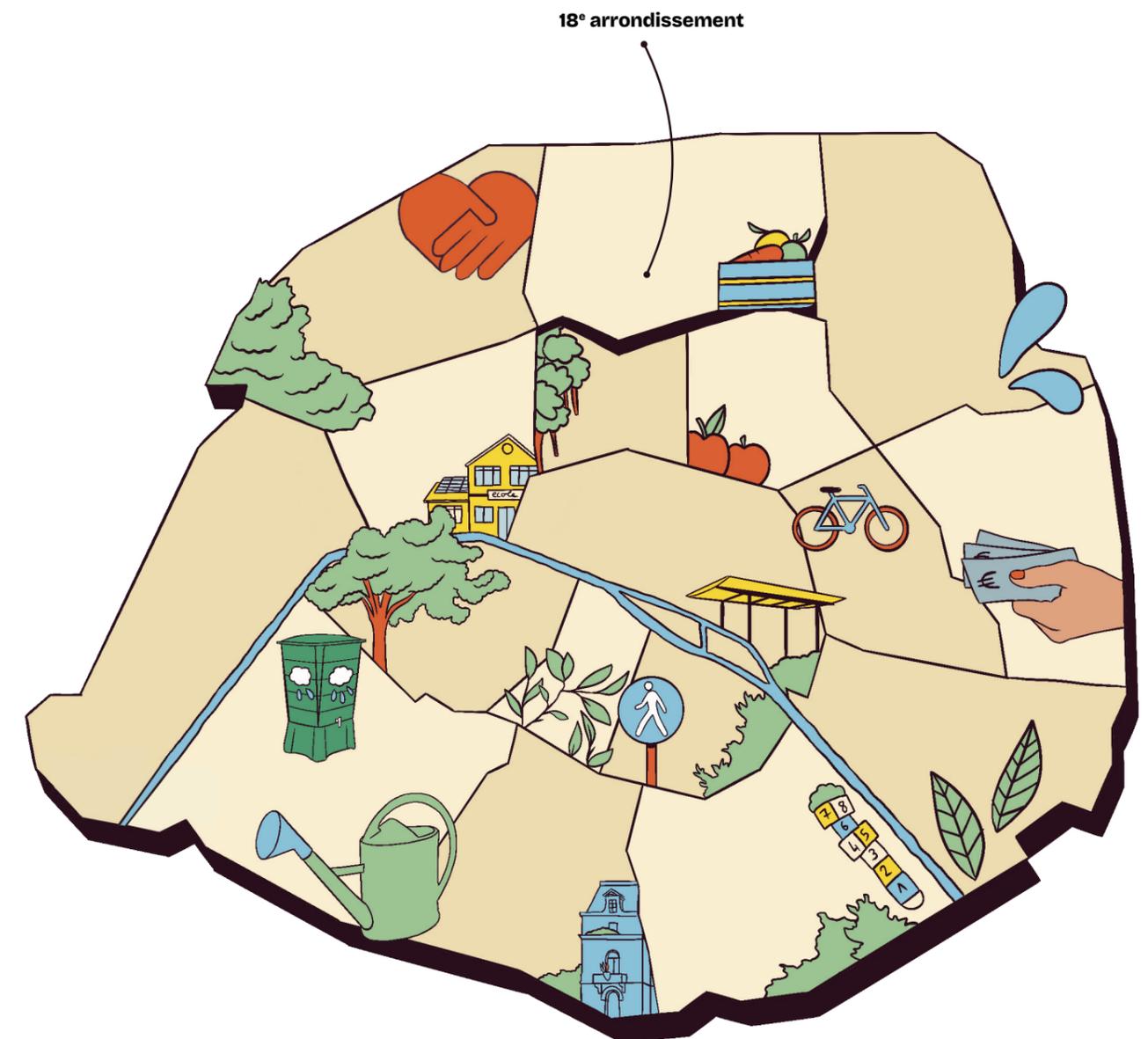
Plan Climat 2024-2030 - Volet local du 18^e arrondissement



TERRITORIALISER L'ACTION CLIMATIQUE AVEC LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Dans le cadre de la territorialisation des politiques parisiennes renforcée depuis 2020, qui vise à faire de l'arrondissement l'échelon de référence de l'action municipale, les 17 arrondissements ont été associés très étroitement à l'élaboration du Plan Climat. Par définition, agir pour le climat

consiste à lier défis globaux et actions locales. Ainsi, dans l'objectif de le décliner en fonction des caractéristiques locales et enjeux spécifiques, chaque arrondissement dispose d'un plan d'actions à échéance 2024-2030, élaboré à partir de ses thématiques prioritaires d'intervention.



VISION & AMBITION

Le 18^e arrondissement se caractérise par un fort dynamisme de la part des acteurs et des associations locales sur les enjeux climatiques, à l'image de la publication de l'Ecoplan du 18^e: une démarche citoyenne originale mettant en lumière les initiatives écologiques de l'arrondissement. La mairie a complété cette offre par son propre Guide du Plan Climat, qui cartographie les ressources issues des politiques municipales pour agir, au quotidien, en faveur du climat et identifier les ressources d'adaptation au dérèglement climatique.

Alors que les grands objectifs centraux favorisent d'abord le déploiement des mobilités douces et de la végétalisation sur territoire parisien, la mairie du 18^e reporte ses premières ambitions sur l'**alimentation** afin de permettre, notamment aux habitants des quartiers politiques de la Ville, d'accéder à une alimentation de qualité. Ainsi, la mairie engage une profonde **réforme de sa restauration scolaire**: remunicipalisation, création de nouvelles cuisines visant à leur décentralisation, approvisionnement de produits locaux et bio (notamment dans les crèches et les écoles), production des repas faits maison et en liaison chaude, livraison des repas au sein de chaque quartier en mobilités douces, poursuite de l'élaboration des menus avec les parents, etc. La mairie poursuit également sa **lutte contre l'usage du plastique et le gaspillage alimentaire**, et soutient les mobilisations solidaires en développant son offre de redistribution sur le territoire.

Concernant l'**urbanisme**, la mairie du 18^e souhaite agir à l'échelle du quartier, et ainsi faire du dispositif « Embellir votre quartier » une pièce maîtresse de l'action climatique concertée entre services. Elle a également l'ambition de faire du quartier de la Porte de la Chapelle, un quartier pilote

exemplaire avec un réaménagement déjà engagé sur la mobilité, la végétalisation et un accent sur la promotion du dispositif Eco-Rénovons Paris +.

Le 18^e arrondissement s'est fixé, comme objectif prioritaire, le déploiement d'un Plan Climat dédié aux écoles en intégrant, en plus de la **renovation énergétique** des établissements et de l'aménagement de cours oasis, la résistance aux vagues de chaleur et l'amélioration de la qualité de l'air, afin d'en faire des lieux refuges pour les enfants et l'ensemble des habitants-e-s du quartier.

Enfin, la mairie a mis en place un comité de pilotage local, afin de répondre à l'ambition d'exemplarité en matière de **consommation en eau et en énergie**. Le 18^e arrondissement souhaite également travailler, aux côtés de l'Agence Parisienne du Climat, à l'identification des copropriétés chauffées au fioul, pour les accompagner dans leur transition énergétique vers des modes de chauffages plus écologiques. Plus largement, elle favorise le raccordement des nouveaux projets urbains au réseau de chaleur et le développement des énergies renouvelables sur son territoire.

Concernant la **végétalisation**, la mairie renforce la couverture végétale de l'arrondissement par la création de nouveaux espaces verts sur différents projets d'aménagement, dont celui d'Ordener-Poissonniers qui comportera plus de 50% de pleine terre et celui de la Chapelle Charbon, avec l'ajout de 2,5 hectares supplémentaires au parc actuel. La mairie souhaite, à court terme, végétaliser le toit de l'Arena, planter 179 arbres Porte de la Chapelle et ouvrir de nouveaux segments de la petite ceinture, dont 7 800m² dédiés à l'agriculture urbaine.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES



ALIMENTATION



URBANISME



BÂTIMENTS



BIODIVERSITÉ - VÉGÉTALISATION



ÉNERGIE

MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES



1 Réformer la restauration scolaire pour développer une offre alimentaire durable
Collège Aimé Césaire

2 Rénovation thermique
École primaire Charles Hermite,
4 Rue Charles Hermite

3 Requalifier la porte de la Chapelle: réaménager la porte pour favoriser les mobilités douces et la végétalisation
Porte de la Chapelle
et rue Marx Dormoy

RÉALISATIONS À VENIR

2024

2026

2028

2030



Ouvrir des épiceries solidaires à tarification sociale 2024-2026



Déployer des panneaux photovoltaïques sur l'Arena et l'école rue des Poissonniers



Créer un nouveau parc de 3 hectares



Accéder à la nature et à l'agriculture urbaine avec l'ouverture de la Petite Ceinture



Créer un label « Mon commerce responsable » et rendre visibles les commerçants responsables



Publier un guide de bonnes pratiques dans les établissements scolaires pour déployer le Zéro Déchet



Déployer le projet scolaire des Herbiers en herbe pour sensibiliser les enfants à la botanique